

GAUSSIN

Société Anonyme

11 Rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie
70400 HERICOURT

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

SOFIGEC AUDIT
360 Allée Henri Hugoniot
BP 50050 – BROGNARD
25461 ETUPES CEDEX

ORFIS
149 BOULEVARD DE STALINGRAD
69100 VILLEURBANNE

GAUSSIN

Société Anonyme

11 Rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie
70400 HERICOURT

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

Au Président Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Gaussin SA et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés semestriels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Au cours de notre examen limité, nous avons fait les constatations suivantes :

La société Gaussin a acquis, en date du 15 juin 2017, 51% des actions de la société Batterie Mobile, portant à 100% la détention du groupe dans cette filiale, consolidée par intégration globale à compter de cette date (antérieurement consolidée par intégration proportionnelle). La valorisation des actifs et passifs de Batterie Mobile à leur juste valeur à la date d'acquisition a conduit à réévaluer de 12 millions d'euros des brevets comptabilisés à l'actif et à enregistrer directement en capitaux propres (à hauteur de 4,8 millions d'euros) la revalorisation des actifs et passifs correspondant aux 49% antérieurement détenus par la société Gaussin. La juste valeur de ces brevets a été estimée sur la base d'un business plan du groupe. Compte tenu de l'historique de pertes du groupe, le caractère raisonnable des hypothèses retenues pour élaborer ce business plan n'a pas pu nous être démontré. En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier la juste valeur des brevets présents à l'actif du bilan consolidé au 30 juin 2018.

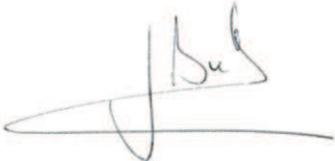
En raison des faits exposés ci-dessus, nous sommes dans l'impossibilité de conclure quant à l'existence ou non d'anomalies significatives qui seraient de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes consolidés semestriels présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 30 juin 2018, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- L'incertitude relative à la continuité d'exploitation de la société en cas d'absence de nouveaux financements externes, telle qu'exposée dans la Note 3.1. « Risque de liquidité et critères de continuité d'exploitation »,
- La Note 3.2. « Risques fiscaux » relative aux contrôles en cours,
- La Note 3.3. « Risques sur les litiges » relative notamment au litige en cours avec un client,
- La Note 10. « Stocks et encours » mentionnant l'absence de dépréciation sur les stocks liés à une annulation de commande clients,
- La Note 11. « Clients et comptes rattachés » mentionnant l'absence de dépréciation d'une créance clients d'un montant de 1,4 million d'euros.

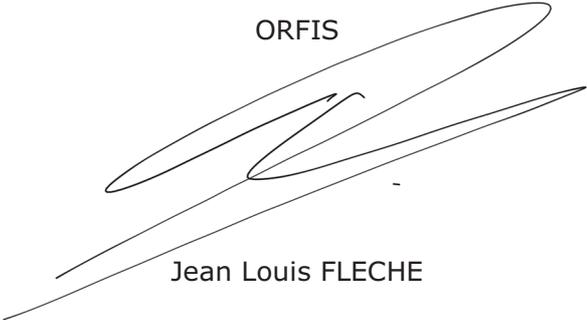
Etupes et Lyon, le 18 septembre 2018
Les commissaires aux comptes

SOFIGEC AUDIT



Joséphine BULLE

ORFIS



Jean Louis FLECHE

Comptes consolidés au 30 juin 2018



BILAN CONSOLIDE	3
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	4
TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE	5
TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	6
NOTES ANNEXES	7

BILAN CONSOLIDE

Données en K€	Notes	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Ecarts d'acquisition	5	648	3 756	682
Immobilisations incorporelles	6	14 470	16 503	15 251
Immobilisations corporelles	7	11 645	14 029	12 683
Immobilisations financières	8	65	2 758	3 155
Titres mis en équivalence	9	4 317	3 987	4 118
Actif Immobilisé		31 145	41 034	35 889
Stocks et en-cours	10	5 699	4 779	7 031
Clients et comptes rattachés	11	2 734	2 619	5 938
Autres créances et comptes de régularisation	12	3 709	6 624	4 819
Actifs d'impôts différés	13	-	-	-
Disponibilités et Valeurs mobilières de placement	14	6 439	6 870	396
Actif Circulant		18 581	20 892	18 184
TOTAL ACTIF		49 726	61 925	54 073
Capital		17 357	7 370	9 392
Primes liées au capital		12 928	24 119	25 040
Réserves		(6 267)	(9 167)	(9 175)
Résultat de l'exercice		2 659	(4 973)	(16 872)
Capitaux Propres - Part du Groupe	15	26 677	17 349	8 385
Intérêts minoritaires	15	9	33	29
Provisions pour risques et charges	16	5 391	6 320	6 043
Emprunts et dettes financières	17	11 456	29 363	26 621
Fournisseurs et comptes rattachés	18	1 964	4 299	4 708
Autres dettes et comptes de régularisation	18	4 229	4 560	8 286
Dettes		17 649	38 222	39 616
TOTAL PASSIF		49 726	61 925	54 073

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Données en K€	Notes	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Chiffre d'affaires	19	2 693	2 101	3 015
Autres produits d'exploitation	20	547	5 540	10 051
Produits d'exploitation		3 239	7 640	13 065
Achats consommés	21	(3 709)	(6 685)	(11 717)
Charges de personnel	22	(2 563)	(2 530)	(4 903)
Autres charges d'exploitation		(321)	(454)	(1 012)
Impôts et taxes		(91)	(107)	(192)
Dotations aux amortissements et aux provisions	23	(3 229)	(2 328)	(7 011)
Charges d'exploitation		(9 914)	(12 104)	(24 835)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(6 674)	(4 464)	(11 770)
RESULTAT FINANCIER	24	(312)	97	(1 075)
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES		(6 986)	(4 367)	(12 846)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	25	9 174	(670)	(2 154)
Impôt sur les résultats	26	403	-	1 007
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		2 591	(5 037)	(13 993)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		198	206	338
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		(131)	(101)	(3 175)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		2 659	(4 932)	(16 831)
Intérêts minoritaires		1	(41)	(41)
RESULTAT NET PART DU GROUPE		2 659	(4 973)	(16 872)
Résultat net par actions (en euros)	27	0,02	(0,09)	(0,24)
Résultat net dilué par actions (en euros)	27	0,02	(0,09)	(0,24)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Données en K€	Notes	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 659	(5 037)	(13 993)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		-	-	-
Amortissements et provisions		3 538	630	5 265
Autres produits et charges sans incidence trésorerie		(198)	-	424
Variation des impôts différés		(403)	-	(997)
Plus ou moins-values de cession		-	178	179
Marge brute d'autofinancement		5 595	(4 228)	(9 122)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		(1 767)	(2 156)	743
Comprend les variations suivantes :				
- Stocks		1 332	(36)	(1 695)
- Créances clients		3 588	1 053	(1 859)
- Fournisseurs		(6 687)	(3 173)	564
- Autres créances / autres dettes		-	-	3 732
Flux net de trésorerie généré par l'activité		3 829	(6 384)	(8 379)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :				
Acquisition des immobilisations incorporelles		(721)	(382)	(632)
Acquisition des immobilisations corporelles		(518)	(787)	(1 733)
Variation des dettes sur immobilisations		-	(2 827)	(2 702)
Émission de prêts		(7)	-	-
Variation des immobilisations financières		(31)	(2 239)	(2 434)
Incidence des variations de périmètre		(116)	53	35
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(1 394)	(6 182)	(7 466)
Fux de trésorerie lié aux opérations de financement :				
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		12 235	5 331	2 772
Variations des frais d'émission d'emprunts		-	(15)	(85)
Encaissements / décaissements liés aux titres en auto-contrôle		(3)	8	4
Passage en capitaux propres des boni/mali sur actions propres		-	-	(6)
Emissions d'emprunts bancaires		2 235	10 608	12 608
Remboursements d'emprunts bancaires		(10 714)	(1 435)	(932)
Variation des autres dettes financières		-	2 713	(229)
Flux net provenant du (affecté au) financement		3 754	17 210	14 131
Variation de trésorerie		6 189	4 643	(1 714)
Trésorerie d'ouverture	14.2	226	1 940	1 940
Trésorerie de clôture	14.2	6 415	6 583	226

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Données en K€	Nombre de titres	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat	Capitaux propres Part du Groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres au 31/12/2016	45 255 614	9 051	34 191	(17 592)	(18 905)	6 745	263
Affectation du résultat de l'exercice ant.				(18 905)	18 905	-	
Résultat du 1er semestre					(4 973)	(4 973)	41
Opérations sur le capital	28 441 358	(1 681)	(10 072)	22 506		10 752	
Variation des titres en autocontrôle				8		8	
Boni / mali sur autocontrôle				1		1	
Réévaluation Batterie Mobile				4 816		4 816	(271)
Capitaux propres au 30/06/2017	73 696 972	7 370	24 119	(9 167)	(4 973)	17 349	33
Résultat du 2eme semestre					(11 899)	(11 899)	
Opérations sur le capital	20 224 917	2 022	921			2 943	
Variations des titres en autocontrôle				(4)		(4)	
Boni / mali sur titres en autocontrôle				(7)		(7)	
Autres mouvements				3		3	(4)
Capitaux propres au 31/12/2017	93 921 889	9 392	25 040	(9 175)	(16 872)	8 385	29
Affectation résultat antérieur			(19 781)	2 909	16 872	-	
Opérations sur le capital	79 651 205	7 965	7 670			15 635	
Variations des titres en autocontrôle				(3)		(3)	
Résultat de la période					2 659	2 659	
Autres mouvements				1		1	(20)
Capitaux propres au 30/06/2018	173 573 094	17 357	12 928	(6 267)	2 659	26 678	9

NOTES ANNEXES

BILAN CONSOLIDE	3	14.1. Analyse de la trésorerie du bilan	21
		14.2. Analyse de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie	21
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	4	Note 15. CAPITAUX PROPRES PART GROUPE ET INTERETS	
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	5	MINORITAIRES	22
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	6	15.1. Ventilation de l'actionariat	22
Note 1. INFORMATIONS GENERALES	8	15.2. Evolution du capital social	22
1.1. Présentation du groupe	8	15.2.1. Augmentation de capital	22
1.2. Principaux événements de la période	8	15.2.2. Emission de Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR)	22
1.3. Perspectives d'avenir	10	15.2.3. Emission de Bons de Souscription d'Actions (BSA)	23
Note 2. PRINCIPES COMPTABLES	10	15.2.4. Emission d'obligations convertibles (OC) pour 6 M€ au taux de 1% annuel	23
2.1. Référentiel comptable appliqué	10	15.3. Intérêts minoritaires	23
2.2. Bases de préparation	11	Note 16. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	24
2.3. Date de clôture	11	Provisions pour garanties données aux clients	24
Note 3. RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS SONT CONFRONTEES LES SOCIETES COMPRISES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION	11	Provisions pour perte sur contrat	24
3.1. Risque de liquidité et critères de continuité d'exploitation	11	Provisions pour indemnités de départ en retraite	24
3.2. Risques fiscaux	11	Note 17. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	25
3.2.1. Batterie Mobile	11	17.1. Analyse des emprunts et dettes financières	25
3.3. Risques sur les litiges	11	17.2. Echéancier des dettes financières	25
Note 4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	12	Note 18. DETTES D'EXPLOITATION ET COMPTES DE REGULARISATION	26
4.1. Principes de consolidation	12	18.1. Analyse des dettes d'exploitation	26
4.1.1. Intégration globale	12	18.2. Echéancier des dettes d'exploitation et comptes de régularisation	26
4.1.2. Mise en équivalence	13	Note 19. CHIFFRE D'AFFAIRES	27
4.2. Organigramme du groupe (en pourcentage de détention directe)	13	Note 20. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	28
4.3. Périmètre de consolidation	14	Note 21. ACHATS CONSOMMES, AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	29
4.4. Evolution du périmètre de consolidation	14	Note 22. EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL	30
4.4.1. Augmentation du pourcentage de contrôle de la société LEADERLEASE	14	22.1. Effectifs moyens	30
Note 5. ECARTS D'ACQUISITION	14	22.2. Charges de personnel	30
5.1. Variations des écarts d'acquisition	15	Note 23. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION	31
5.2. Test de dépréciation	15	Note 24. RESULTAT FINANCIER	31
Note 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15	Note 25. RESULTAT EXCEPTIONNEL	32
Note 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16	Note 26. IMPOT SUR LES RESULTATS	32
Comptabilisation des contrats de location-financement	16	26.1. Ventilation de l'impôt sur les résultats	32
Note 8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17	Note 27. RESULTAT DE BASE ET RESULTAT DILUE PAR ACTION	33
Participations	17	Note 28. INFORMATION SECTORIELLE	33
Autres titres immobilisés	17	Note 29. REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION	33
Note 9. TITRES MIS EN EQUIVALENCE	18	Note 30. ENTREPRISES LIEES	33
Note 10. STOCKS ET ENCOURS	18	Note 31. ENGAGEMENTS HORS BILAN	34
Note 11. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	19	31.1. Engagements donnés	34
11.1. Analyse des clients et comptes rattachés	19	31.2. Engagements reçus	35
11.2. Etat des échéances des clients et comptes rattachés	19	Note 32. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	35
Note 12. AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	20		
12.1. Analyse des autres créances et comptes de régularisation	20		
12.2. Etat des échéances des autres créances et comptes de régularisation	20		
Note 13. IMPOTS DIFFERES	20		
Note 14. TRESORERIE	21		

Note 1. INFORMATIONS GENERALES

1.1. Présentation du groupe

Le groupe GAUSSIN est spécialisé dans l'audit des process de manutention et la réalisation de systèmes sur roues pour la mise en place et le transport de charges lourdes, volumineuses ou délicates. Avec plus de 50 000 véhicules de manutention à travers le monde, le groupe GAUSSIN bénéficie d'une forte notoriété sur quatre marchés en pleine expansion : l'Energie, le Transport, l'Environnement et les Matières Premières.

Fondé en 1880, le Groupe GAUSSIN Manugistique est historiquement spécialisé sur les remorques industrielles non motorisées.

A partir de 1970, le Groupe s'est diversifié sur le secteur de la conteneurisation, en axant son développement sur la manutention de marchandises et d'objets lourds difficiles à transporter.

Basé en Franche-Comté, le Groupe se développe à l'international, notamment sur les activités portuaires, en proposant à ses clients des produits brevetés, au rang desquels :

- l'ATT (Automotive Terminal Trailer) : un véhicule portuaire dédié spécifiquement à la manipulation (transport/déchargement) des conteneurs ;
- l'AIV (Automotive Intelligent Vehicle) : véhicule portuaire similaire à l'ATT, mais autoguidé ;
- l'ATT Lift et l'AIV Lift : Le système Lift permet le levage des containers transportés afin de les empiler / déempiler d'une docking station, au moyen d'un système de guidage automatique ;
- les docking stations, (système fixe de « rails » entre lesquels l'ATT ou l'AIV vient empiler ou retirer des containers grâce au système « lift ») dotés d'une motorisation innovante, le Power Pack (module amovible et interchangeable comprenant le moteur et la source d'énergie) ;
- l'ATM FULL ELEC avec son distributeur BLYD (voir note 1.2) : L'ATM est un tracteur électrique destiné au déplacement des semi-remorques sur les sites logistiques (voir note 1.2) ;
- l'AGV PERFORMANCE FULL ELEC sans pilote « Fast Charge » (voir note 1.2) : ce véhicule autonome électrique est destiné au transport de containers pour les terminaux portuaires à la recherche de productivité ;
- l'APM (Autonomous Prime Mover) (voir note 1.2) : Il s'agit d'un tracteur FULL ELEC autonomes sans pilote.

Au cours des dernières années, le Groupe a complété son offre, en développant en partenariat avec le Commissariat à l'Energie Atomique (« CEA »), un système de motorisation modulable reposant sur des batteries interchangeables fonctionnant soit à l'électricité, soit à l'hydrogène, ainsi qu'un véhicule autonome.

Les investissements en R&D ont permis au Groupe GAUSSIN de proposer aujourd'hui des solutions globales de manutention.

GAUSSIN SA est coté sur Alternext d'Euronext à Paris depuis le 16/06/10. Les actions GAUSSIN SA sont cotées, depuis le 20/07/12, sur le groupe de cotation E2 (Offre au public), depuis l'obtention du Visa AMF n°12-360 en date du 17/07/12 sur le Prospectus.

1.2. Principaux évènements de la période

Rachat des titres de créances émis sur l'emprunt AGATE ASSETS S.A. à hauteur de 11,55 M€

Le 30/04/14, le Groupe GAUSSIN avait contracté un emprunt d'un montant de 13 M€ à rembourser in fine dans 7 ans (30/04/2021), avec possibilité d'un remboursement anticipé sans pénalité dès le 30/04/18. Ce financement porte intérêts dus annuellement au taux de 8 %, soit 1 M€ par an, jusqu'en 2020 et au taux de 9 % par la suite, soit 1,2 M€ par an.

Au cours de l'année 2017, le Groupe GAUSSIN a conclu des accords avec des créanciers détenant 87,69 % du montant de cet emprunt, soit un montant de 11,4 M€, en vue du rachat de leurs titres de créance pour un montant et solde de tout compte de 2,5 M€, soit 21,7 % de la valeur nominale des titres de créances.

En février 2018, le total des accords conclus avec les créanciers s'élevaient à 11,55 M€, suite au rachat des titres représentant une valeur nominale de 150 K€.

Produit exceptionnel de 9,6 M€

En mars 2018, la société GAUSSIN SA a finalisé un accord avec la société AGATE, le prêteur des 13 M€, afin de réduire sa dette à concurrence du montant des titres de créances détenus, soit 11,55 M€.

Au 30 juin 2018, la société a donc réduit sa dette à hauteur de la valeur nominale des titres de créances détenus.

Au 31 décembre 2017, la société avait dû constater 1,7 M€ d'intérêts à payer sur l'emprunt et 0,6 M€ d'intérêt à recevoir sur les titres de créance détenus. Ces intérêts ont été annulés suite à l'accord conclu avec la société AGATE.

La société a aussi constaté en charge les frais d'émission d'emprunt répartis sur 7 ans, à hauteur de la valeur de l'emprunt annulé, soit 0,5 M€.

Compte tenu de ces éléments, cette opération financière exceptionnelle a un impact positif de 9,6 M€ dans les comptes du 30 juin 2018.

Emprunts obligataires

La société GAUSSIN SA a signé, le 21/06/17, avec Atlas Special Opportunities, un contrat pour une émission réservée, d'un montant total de 6 M€ pour 6 000 obligations convertibles en actions. Cette opération a permis à la société d'encaisser 6 M€ le 29/06/17.

Au cours de l'exercice 2017, ce sont 2 600 obligations qui ont été converties en 17 592 160 actions.

Les 3 400 obligations restantes ont été converties au cours du 1^{er} semestre 2018 en 26 956 373 actions.

Augmentations de capital

Sur le 1^{er} semestre 2018, GAUSSIN SA a réalisé plusieurs augmentations de capital (voir note 15.2.) d'un montant global de 12,2 net de frais.

Evaluation des brevets et savoir-faire

Dans le cadre de l'acquisition le 15/06/17 de 51% des titres de la société BATTERIE MOBILE par la société GAUSSIN SA, un rapport du commissaire aux apports, daté du 24/05/17, sur la valeur des titres de la société BATTERIE MOBILE a été émis.

Le commissaire aux apports agissant par ordonnance du Tribunal de Commerce de Vesoul dans le cadre de l'opération d'apport de titres de la société BATTERIE MOBILE à la société GAUSSIN a conclu dans son rapport que la valeur des apports n'est pas surévaluée, pour autant que le plan d'affaires prévisionnel se réalise comme la direction l'envisage et, en conséquence, que l'actif porté est au moins égal au montant de l'augmentation de capital de la société GAUSSIN. La conclusion du commissaire aux apports est basée sur des diligences normées par la doctrine professionnelle de la Compagnie des Commissaires aux Comptes qui implique notamment de vérifier la valeur des apports considérés dans son ensemble.

Pour la réalisation de ses diligences, le commissaire aux apports s'est notamment appuyé sur un rapport de valorisation de la société BATTERIE MOBILE au 31/12/16 émis par le cabinet SORGEM. Cet avis sur la valeur de la société BATTERIE MOBILE est fondé sur :

- Un plan d'affaires prévisionnel qui prévoyait un chiffre d'affaires du groupe GAUSSIN de 20 M€ en 2017, 35 M€ en 2018 et plus de 50 M€ les 3 années suivantes ;
- La valeur des brevets et savoir-faire donnés en licence à la société GAUSSIN ;
- Le coût de reconstitution de l'équipe de R&D ;
- La valeur des autres actifs ;
- La dette financière nette.

Ces travaux sur l'évaluation de la société BATTERIE MOBILE ont notamment abouti à la revalorisation des actifs incorporels de la société BATTERIE MOBILE dans les comptes consolidés du Groupe GAUSSIN clos au 31/12/17 pour un montant de 12 005 K€ (voir notes 4.1.1 et 6). Cette opération n'a pas eu d'impact sur le compte de résultat du Groupe.

Le montant de 12 005 K€ d'actifs incorporels correspond à des brevets et savoir-faire amortis sur 5 ans dans les comptes consolidés. Pour l'exercice clos au 30/06/18, une dotation de 1 333 K€ a été comptabilisée pour l'amortissement des brevets concessions et droits similaires, dont 1 200 K€ sur l'écart d'évaluation de la société BATTERIE MOBILE.

Offre volontaire de rachat des actions LEADERLEASE

La société GAUSSIN SA a lancé une offre volontaire de rachat d'actions de sa filiale LEADERLEASE visant l'intégralité des 204

157 actions LEADERLEASE que la société ne détient pas, soit 1,4% du capital.

Les actions LEADERLEASE sont admises à la négociation sur EURONEXT ACCESS sous le code ISIN FR0010921163 MLLEA.

L'offre de rachat a été ouverte le 28/12/17 et s'est clôturée le 02/02/18 inclus.

Suite à cette opération, la société GAUSSIN a pu acquérir 141 418 actions LEADERLEASE au prix unitaire de 0,8215 euro, soit un montant total en numéraire de 116 174,89 euros.

Au 30/06/18, la société GAUSSIN SA détient 14 545 665 actions de la société LEADERLEASE, ce qui représente 99,58% du capital. Les actions LEADERLEASE ont été radiées de la cotation du marché EURONEXT ACCESS. Les actions ont aussi été radiées chez EUROCLEAR France.

1.3. Perspectives d'avenir

Lancement de nouveaux véhicules

En mars 2018, la société GAUSSIN SA a lancé le POWERPACK FULL ELEC LMP BLUE SOLUTIONS en partenariat avec la société BLUE SOLUTIONS afin d'équiper ses véhicules ATT, AIV et ATM. Un des avantages des batteries LMP® (Lithium Métal Polymère) de BLUE SOLUTIONS est de fonctionner de manière nominale à des températures élevées grâce à leur électrolyte polymère solide. Elles bénéficient, par conséquent, d'un véritable avantage dans des environnements très chaud (jusqu'à des températures moyenne de + 160°C).

Le groupe a aussi signé un contrat avec BOLLORE PORTS portant sur le co-développement de l'APM 75T, un tracteur FULL ELECTRIC destiné au transport de containers sur les ports commerciaux. L'APM 75T intégrera les spécifications techniques utilisées par BOLLORE PORTS sur les ports qu'il opère. Le véhicule sera disponible en version manuelle ou automatique grâce notamment à la navigation naturelle. L'APM HE LMP est actuellement en test dans une concession portuaire Bolloré Ports en Afrique.

En mars 2018, GAUSSIN a reçu avec son distributeur exclusif BLYYD le Prix de l'Innovation dans le cadre du Salon International du Transport et de la Logistique (SITL) pour son véhicule ATM® (AutomotiveTrailerMover) FULL ELEC. L'obtention de ce prix à l'issue du salon qui s'est déroulé à Paris Nord Villepinte du 20 au 22 mars 2018 témoigne de l'accueil extrêmement positif réservé à ce véhicule de transport logistique.

En juin 2018, lors du salon TOC qui s'est tenu à Rotterdam, GAUSSIN SA a lancé :

- **L'APM AUTONOME**, la solution à l'automatisation des ports Brown Fields (ports existants qui souhaitent utiliser des solutions autonomes) et Green Fields (nouveaux ports qui ont intégrés l'automatisation dès leur conception). L'APM Autonome « navigation naturelle » est équipé de technologies permettant la localisation du véhicule sans infrastructure. Il utilise principalement le capteur Lidar pour la localisation, la cartographie simultanées SLAM (Simultaneous localisation and Mapping), et différents capteurs pour la détection des obstacles. Grâce à ces technologies, GAUSSIN SA est en mesure de proposer des solutions flexibles de tracteurs FULL ELEC sans cabine dont la mise en opération est rapide et sans perturbation des activités.
- **L'AIV REVOLUTION AUTONOME** Navigation Naturelle, avec une capacité de charge de 70 tonnes, dans un milieu non structuré.

Note 2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1. Référentiel comptable appliqué

Les comptes consolidés de GAUSSIN SA sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement CRC n°99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales. Les comptes consolidés comprennent ceux de GAUSSIN SA ainsi que ceux de ses sociétés affiliées.

Cet ensemble forme le Groupe. La liste des principales sociétés figure dans la note 4.3. Périmètre de consolidation.

Bien que le groupe GAUSSIN n'atteigne pas les seuils prévus à l'article R233-16 du code de commerce (total du bilan : 24 millions d'euros, montant net du chiffre d'affaires : 48 millions d'euros, effectif moyen : 250 salariés), il établit des comptes consolidés pour répondre aux obligations liées à sa cotation sur Alternext.

2.2. Bases de préparation

Les états financiers sont présentés en euros, sauf indication différente, et sont arrondis au millier le plus proche.

L'établissement des états financiers de la société oblige la Direction à réaliser des estimations et à émettre des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants inscrits dans les comptes. Ces estimations concernent notamment les stocks, les actifs immobilisés, les provisions pour risques et charges et pour dépréciation et les actifs d'impôts différés. Ces estimations sont chiffrées en prenant en considération l'expérience passée, les éléments connus à la clôture des comptes ainsi que des hypothèses raisonnables d'évolution. Les résultats réalisés ultérieurement pourraient donc présenter des différences par rapport à ces estimations.

2.3. Date de clôture

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes semestriels au 30/06/18.

Les comptes semestriels de toutes les sociétés commencent le 1^{er} janvier et se clôturent le 30 juin.

Les comptes comparatifs sont les comptes semestriels au 30/06/17 et les comptes annuels au 31/12/17.

Note 3. RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS SONT CONFRONTEES LES SOCIETES COMPRISES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au sein du groupe, seule la société GAUSSIN SA développe à ce jour une activité industrielle et commerciale externe au groupe. Du fait de la dépendance des sociétés incluses dans ce périmètre de consolidation, la description des risques et incertitudes portera principalement sur GAUSSIN SA.

3.1. Risque de liquidité et critères de continuité d'exploitation

Au cours du 1^{er} semestre 2018, le Groupe a obtenu de nouveaux financements :

- Encaissements de 12,2 M€ suite à des augmentations de capital ;
- Encaissement de l'avance remboursable de la BPI de 2 M€ dans le cadre du projet VASCO.

Le groupe devra nécessairement faire appel à de nouveaux financements externes afin de poursuivre les investissements nécessaires à la finalisation des technologies en cours de développement et de pouvoir honorer son carnet de commandes.

Les comptes du Groupe sont ainsi présentés selon le principe de la continuité d'exploitation. Dans l'éventualité où de nouveaux financements externes ne seraient pas réalisés, le principe comptable retenu pour l'établissement des comptes, basé sur la continuité d'exploitation, pourrait s'avérer inapproprié.

3.2. Risques fiscaux

3.2.1. Batterie Mobile

En 2014, la société BATTERIE MOBILE a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur la période du 12/04/12 au 31/12/13. L'administration fiscale a constaté :

- que certaines dépenses refacturées par le CEA dans le cadre du projet TECSUP n'étaient pas éligibles au CIR ;
- que le CEA avait intégré la fourniture de châssis ATT dans sa facturation, alors que ces dépenses ne sont pas éligibles au CIR.

Le redressement porte sur une somme de 1 447 K€ majorées des pénalités de retard de 1 157 K€. La société qui a constaté en 2015 une provision de 2 281 K€ afin de couvrir l'ensemble de ses risques fiscaux, entend néanmoins contester ces rectifications. Un nouveau contrôle fiscal portant sur l'exercice 2015 est actuellement en cours.

3.3. Risques sur les litiges

Par jugement en date du 24 novembre 2017, le Tribunal de commerce a condamné la SA GAUSSIN à payer à un client la somme de 1 582 K€ concernant un litige portant sur des matériels de manutention portuaire.

La société avait constaté une provision pour risque de 1 588 K€ dans ses comptes du 31 décembre 2017, compte tenu de frais

de procédure. Suite à ce jugement, la société a fait appel, mais a commencé le règlement des mensualités dus à hauteur de 87 K€. Au 30/06/2018, cette provision est maintenue dans les comptes.

Note 4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

4.1. Principes de consolidation

4.1.1. Intégration globale

Sont consolidées par intégration globale toutes les sociétés sur lesquelles GAUSSIN SA exerce un contrôle exclusif. Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

La répartition des capitaux propres et du résultat des entreprises intégrées globalement est opérée sur la base du pourcentage d'intérêts de l'entreprise consolidante dans ces entreprises.

Les principales sociétés consolidées par intégration globale sont les suivantes :

BATTERIE MOBILE

Cette société (consolidée lors des exercices précédents par intégration proportionnelle à 49%), développe des solutions de motorisation dites « POWER PACKS » hybrides, hydrogènes et électriques ainsi qu'un système de navigation de véhicule sans pilote, en partenariat avec le CEA.

BATTERIE MOBILE détient :

- Des brevets dans le domaine du véhicule portuaire autonome et dans des procédés de chargements et de déchargements de conteneurs ;
- Un savoir-faire, notamment, dans le logiciel de navigation, le transfert d'énergie sans contact et dans le stockage de haute énergie.

Sur l'exercice 2016, BATTERIE MOBILE a concédé une licence d'utilisation non exclusive à la société GAUSSIN SA afin de lui permettre de fabriquer, vendre, développer, utiliser, perfectionner, distribuer et faire distribuer dans tous les pays, des produits électriques notamment.

Fin juin 2017, GAUSSIN SA a acquis les 51% de BATTERIE MOBILE détenus par MILESTONE Factory (contrôlée par Christophe GAUSSIN), portant son pourcentage de contrôle de 49% à 100%. GAUSSIN SA détient donc le contrôle exclusif de cette société et Batterie Mobile est consolidée par intégration globale depuis le 30/06/17. Le changement de méthode de consolidation a généré :

- La comptabilisation d'un écart d'évaluation sur les brevets de 12 005 K€ (voir note 1.2), assorti d'un impôt différé passif de 1 993 K€ (prise en compte des justes valeurs à la date de prise de contrôle exclusif) ;
- Une réévaluation de la quote-part de capitaux propres antérieurement détenue pour 4 816 K€, cette réévaluation étant portée directement en variation de réserves.

En rémunération de l'apport, GAUSSIN a émis 5 022 404 actions au prix unitaire de 0,861 euro (augmentation de capital d'un montant total de 4 324 K€).

EVENT

Cette société est dédiée à l'innovation, à la recherche et développement. Elle détient la plupart des brevets déposés par le Groupe. Elle a pour mission :

- D'identifier les besoins et les attentes de secteurs industriels à fort potentiel de volumes,
- D'identifier au sein des équipements déjà développés par le Groupe et de son portefeuille de propriétés intellectuelles, les actifs susceptibles de répondre aux marchés identifiés, et surtout à même de passer d'une phase de prototypage à celle d'une industrialisation en grandes séries.

LEADERLEASE

Cette société est spécialisée dans la gestion du parc foncier du Groupe. A ce titre, elle détient les filiales SCI HALL 7, SCI HALL 8 et SCI HALL 9Bis, elles-mêmes propriétaires des bâtiments industriels à Héricourt. Elle détient la SCI LES GRANDS VERGERS qui a acheté un nouveau terrain en 2014 à Héricourt situé « aux Guinnottes ». Des travaux d'aménagement de ce terrain ont commencé en 2015 pour y construire un site de test, utilisé notamment pour la commande de 2 AGV pour l'opérateur portuaire PSA Singapour ainsi que pour le projet VASCO.

Cette société a pour objectif de proposer à la location les produits construits par le Groupe.

DOCK IT PORT EQUIPMENT

Anciennement dénommée GAUSSIN ASIA, c'est une société de droit singapourien, dont l'objet est de prendre en charge le développement commercial des produits GAUSSIN en Asie. Au cours du 1^{er} semestre 2018, cette société n'a pas eu d'activité commerciale.

PORT AUTOMATION SYSTEMS (PAS)

Cette société, créée le 03/04/15, est détenue à 100% par GAUSSIN SA. Elle est destinée à développer des solutions afin d'automatiser les véhicules produits par le Groupe (AIV).

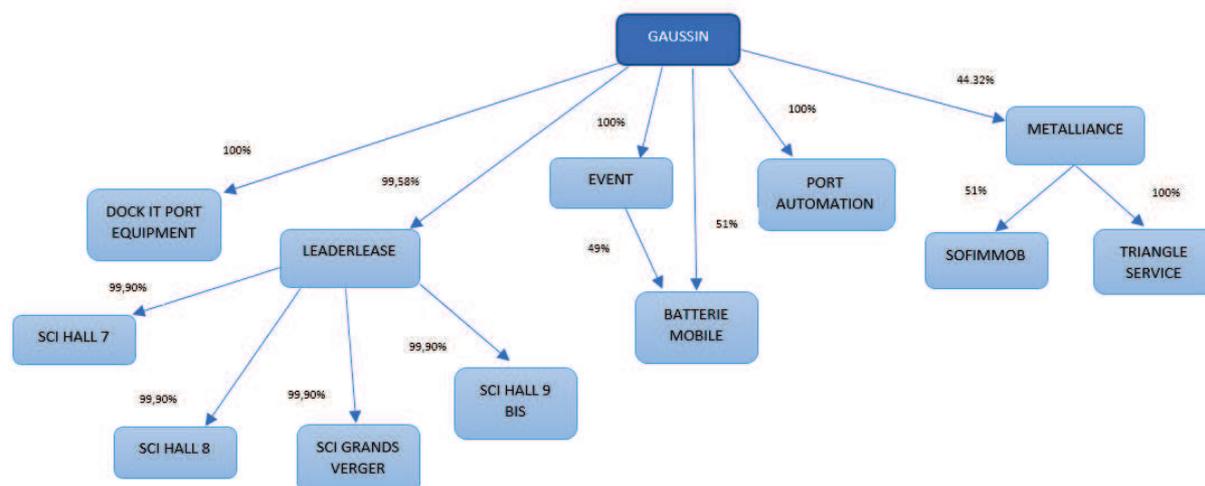
4.1.2. Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation.

METALLIANCE est la principale société mise en équivalence. Cette société détient 100% des titres de la société TRIANGLE SERVICE INDUSTRIE et 51% des titres de la société SOFIMMOB. Ces deux filiales sont intégrées globalement dans le palier METALLIANCE.

Ce sous-groupe est principalement spécialisé dans l'étude et la réalisation d'équipements de manutention. Ses domaines de compétence sont la fabrication de matériels pour le contrôle de véhicules, de matériels pour travaux publics, notamment les équipements pour travaux souterrains et travaux routiers ainsi que la réalisation de composants et ensembles mécanosoudés.

4.2. Organigramme du groupe (en pourcentage de détention directe)



4.3. Périmètre de consolidation

Raison sociale	Méthode de consolidation			% d'intérêts			% de contrôle			Siège social
	30/06/18	31/12/17	30/06/17	30/06/18	31/12/17	30/06/17	30/06/18	31/12/17	30/06/17	
GAUSSIN SA				Société mère						11 Rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
BATTERIE MOBILE	IG	IG	IG	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	11 Rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
SAS EVENT	IG	IG	IG	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	11 Rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
LEADERLEASE	IG	IG	IG	99,58	98,61	98,44	99,58	98,61	98,44	11 Rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
SCI HALL 7	IG	IG	IG	99,48	98,51	98,34	99,90	99,90	99,90	11 Rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
SCI HALL 8	IG	IG	IG	99,48	98,51	98,34	99,90	99,90	99,90	11 Rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
SCI HALL 9 BIS	IG	IG	IG	99,48	98,51	98,34	99,90	99,90	99,90	11 Rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
SCI DES CLAICHIERES	-	-	IG	-	-	98,34	-	-	99,90	11 Rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
SCI DES GRANDS VERGERS	IG	IG	IG	99,48	98,51	98,34	99,90	99,90	99,90	11 Rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
DOCK IT PORT EQUIPMENT	IG	IG	IG	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	Singapour
PORT AUTOMATION SYSTEMS	IG	IG	IP	100,00	100,00	60,00	100,00	100,00	60,00	11 Rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
SA METALLIANCE	MEE	MEE	MEE	44,32	44,32	44,32	44,32	44,32	44,32	ZI La Saule, 71230 SAINT VALLIER
TRIANGLE SERVICE INDUSTRIE	MEE	MEE	MEE	44,32	44,32	44,32	100,00	100,00	100,00	ZI La Saule, 71230 SAINT VALLIER
SOFIMMOB	MEE	MEE	MEE	22,60	22,60	22,60	51,00	51,00	51,00	ZI La Saule, 71230 SAINT VALLIER

IG : Intégration globale

IP : Intégration proportionnelle

ME : Mise en équivalence

4.4. Evolution du périmètre de consolidation

4.4.1. Augmentation du pourcentage de contrôle de la société LEADERLEASE

Les différentes opérations d'achats / ventes sur les titres LEADERLEASE ont conduit à une augmentation du pourcentage de détention de 0,97% et à la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 97 K€. Cet écart d'acquisition correspond à la différence entre :

- la quote-part de capitaux propres acquise (19 K€) et
- le coût d'acquisition des titres en numéraire de 116 K€.

Note 5. ECARTS D'ACQUISITION

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecarts d'acquisition ». L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 20 ans. En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué.
- dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti mais il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Celle-ci est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges » et sont rapportés au résultat sur une durée qui reflète les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

5.1. Variations des écarts d'acquisition

Données en K€	31/12/2017	Augmentation	30/06/2018
METALLIANCE	1 364		1 364
LEADERLEASE	3 400	97	3 497
DOCK IT PORT EQUIPMENT	118		118
Écarts d'acquisition bruts	4 882	97	4 979

Données en K€	31/12/2017	Augmentation	30/06/2018
METALLIANCE	(682)	(34)	(716)
LEADERLEASE	(3 400)	(97)	(3 497)
DOCK IT PORT EQUIPMENT	(118)		(118)
Amt/dép. écarts d'acquisition	(4 200)	(131)	(4 331)

Données en K€	31/12/2017	30/06/2018
METALLIANCE	682	648
LEADERLEASE	(0)	(0)
DOCK IT PORT EQUIPMENT	(0)	(0)
Écarts d'acquisition nets	682	648

5.2. Test de dépréciation

Les tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition ont conduit le Groupe à déprécier dans leur intégralité les écarts d'acquisition résiduels sur LEADERLEASE et DOCK IT. Cette dépréciation est définitive.

Note 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité.

En l'absence de décomposition :

- Frais de recherche-développement : 5 ans
- Brevets : durée résiduelle de protection des brevets (5 à 10 ans)
- Autres concessions et licences : 3 à 5 ans

Frais de recherche et développement

L'activité de recherche et développement est assurée par la société EVENT ainsi que GAUSSIN SA, filiale à 100% de GAUSSIN SA.

La société BATTERIE MOBILE a pour objet de développer en partenariat avec le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) un concept de motorisation hybride du véhicule portuaire ATT.

La vocation d'EVENT et de BATTERIE MOBILE est de créer pour le Groupe GAUSSIN les innovations technologiques nécessaires à une stratégie industrielle pro cursive. Le Groupe active les frais de développement en immobilisations incorporelles lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés et qu'ils ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale conformément aux dispositions du paragraphe 311-3 du Plan Comptable Général. Les frais de développement aboutissant à la fabrication d'équipements nécessaires à la R&D future sont portés en matériels industriels lorsque l'élément physique de l'actif est prépondérant par rapport à la composante incorporelle.

Les variations des immobilisations incorporelles sur l'exercice sont les suivantes :

Données en K€	31/12/2017	Augmentation	30/06/2018
Frais de recherche et développement	2 396	-	2 396
Concessions, brevets et droits similaires (1)	13 626	1	13 627
Fonds commercial	1	-	1
Immobilisations incorporelles en cours (2)	2 697	720	3 417
Immobilisations incorporelles brutes	18 720	721	19 441
Amortissements des frais de développement	(1 393)	(169)	(1 562)
Amortissements concessions, brevets et droits similaires	(2 076)	(1 333)	(3 409)
Amortissements / Immobilisations incorporelles	(3 469)	(1 502)	(4 971)
Frais de recherche et développement	1 003		834
Concessions, brevets et droits similaires	11 550		10 217
Immobilisations incorporelles en cours	2 697		3 417
Immobilisations incorporelles nettes	15 251		14 470

- (1) Suite à l'acquisition de 51% des titres de la société BATTERIE MOBILE, les brevets ont été revalorisés à hauteur de 12 005 K€ dans les comptes consolidés et ils sont amortis sur 5 ans (voir note 1.2).
- (2) L'augmentation des immobilisations incorporelles en cours correspond au développement :
- du projet VASCO (396 K€) ;
 - du projet Hydrogène (325 K€).

Note 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilité, suivant le mode linéaire.

En l'absence de décomposition :

- Agencements et aménagements des constructions : 10 ans
- Matériel et outillage : 5 ans
- Prototype : entre 3 et 5 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel de bureau et matériel informatique : 3 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Comptabilisation des contrats de location-financement

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs utilisés dans le cadre de contrats location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles avec pour contrepartie une dette financière. L'actif est comptabilisé à la juste valeur de l'actif loué à la date de commencement du contrat.

Les variations des immobilisations corporelles sur l'exercice sont les suivantes :

Données en K€	31/12/2017	Augmentation	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations	30/06/2018
Terrains	2 980	-	-	-	2 980
Constructions	3 200	-	-	-	3 200
Matériel & outillage	11 799	3	-	143	11 945
Autres immobilisations corporelles	2 250	82	(172)	31	2 191
Immobilisations corporelles en cours	624	433	-	(174)	883
Immobilisations corporelles brutes	20 853	518	(172)	-	21 199
Amort. sur agencements et aménagements de terrains	(564)	(100)	-	-	(664)
Amortissements des constructions	(1 751)	(94)	-	-	(1 845)
Amortissements du matériel & outillage	(4 736)	(1 252)	-	-	(5 988)
Amortissements des autres immobilisations corp.	(1 120)	(109)	172	-	(1 057)
Amort./ Immobilisations corporelles	(8 171)	(1 555)	172	-	(9 554)
Terrains	2 416				2 316
Constructions	1 449				1 355
Matériel & outillage (1)	7 063				5 957
Autres immobilisations corporelles	1 129				1 134
Immobilisations corporelles en cours (2)	624				883
Immobilisations corporelles nettes	12 683				11 645

(1) Le poste « Matériel et outillage » comprend principalement les prototypes suivants : ATT pour 1 466 K€, AIV pour 2 219 K€, Power packs pour 713 K€, ATM pour 1 283 K€, Docking Stations pour 99 K€.

(2) Le poste « Immobilisations corporelles en cours » comprend les prototypes liés aux projets VASCO pour 470 K€ et ATM/APM électriques pour 413 K€.

Note 8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Participations

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. A la clôture, la valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité s'apprécie en fonction de :

- l'actif net de l'entreprise et du cours de bourse le cas échéant,
- des perspectives de rentabilité future,
- de l'intérêt stratégique que représente la participation.

Autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

Les variations des immobilisations financières sur l'exercice sont les suivantes :

Données en K€	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Dotations / Reprises	30/06/2018
Titres immobilisés (1)	2 478	31	(2 506)	-	3
Autres immobilisations financières	1 096	8	(636)	-	468
Immobilisations financières brutes	3 574	39	(3 142)	-	471
Autres immobilisations financières	(419)	-	-	13	(406)
Dép. immobilisations financières	(419)	-	-	13	(406)
Titres immobilisés (1)	2 478				3
Autres immobilisations financières	677				62
Immobilisations financières nettes	3 155				65

(1) La diminution des titres immobilisés correspond à la sortie des titres de créances relatifs à l'emprunt AGATE suite au rachat de la dette par GAUSSIN SA (voir note 1.2).

Note 9. TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Les valeurs comptables des titres mis en équivalence sont revues à chaque clôture en fonction des perspectives d'activité et de rentabilité attendue afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable des titres mis en équivalence excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Le poste Titres mis en équivalence correspond au sous-groupe METALLIANCE détenu à 44,32%.

Les comptes sociaux de METALLIANCE font apparaître des capitaux propres s'élevant à 10 101 K€ (9 655 K€ au 31/12/17), incluant un résultat net semestriel de 446 K€ (750 K€ au 31/12/17), pour un chiffre d'affaires de 11 625 K€ (24 176 K€ au 31/12/17). La variation du poste est uniquement liée au résultat semestriel du sous-groupe METALLIANCE.

Note 10. STOCKS ET ENCOURS

Les stocks de matières premières sont évalués suivant la méthode du « premier entré, premier sorti » (FIFO).

Les en cours de biens et les produits finis sont identifiés par « affaire », le terme affaire correspondant à une commande client. Pour chaque affaire, les coûts des approvisionnements et les coûts des heures consommées valorisées à un taux horaire budgété sont totalisés. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks et travaux en cours.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une provision est constituée. Les stocks de matières premières sans rotation depuis plus de 2 ans sont dépréciés à 100%.

Données en K€	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Stocks MP, fournitures et autres approvisionnements	2 261	2 088	2 086
En-cours de biens (1)	262	966	86
Produits intermédiaires finis	4 418	3 009	7 126
Stocks et en-cours bruts	6 941	6 063	9 298
Dépréciations / Stocks M, fournitures et aut. Approv.	(1 003)	(1 059)	(1 143)
Dépréciations / produits intermédiaires finis	(240)	(226)	(1 124)
Dépréciations / stocks et en-cours	(1 243)	(1 285)	(2 266)
Stocks MP, fournitures et autres approvisionnements	1 259	1 029	943
En-cours de biens	262	740	86
Produits intermédiaires finis (2)	4 178	3 009	6 002
Stocks et en-cours nets	5 699	4 778	7 031

(1) Le stock d'en-cours comprend : 2 Remorques pour 61 K€ et POWERPACK pour Tanger pour un montant de 201 K€.

(2) Le stock de produits intermédiaires finis comprend : 2 PP HYBRIDES pour 102 K€ totalement dépréciés, 5 ATT pour 1 023 K€, 2 remorques pour 51 K€, 2 PP DIESEL pour 124 K€ totalement dépréciés, 8 tiroirs de PP pour 479 K€, 1 plafonnier pour 14 K€ totalement dépréciés, 20 PP ELEC en location pour 2 623 K€.

Suite à l'annulation du contrat CES, des ATT et des Power Packs ont été réintégrés en stocks pour 1 M€ en ce qui concerne les ATT et pour 0,9 M€ en ce qui concerne les Power Packs. Ces matériels spécifiques ne font pas l'objet d'une dépréciation.

Note 11. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés sont valorisés à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

11.1. Analyse des clients et comptes rattachés

La valeur brute du poste « Clients et comptes rattachés est de 3 047 K€ (6 463 K€ au 31/12/17). Ce poste est déprécié à hauteur de 313 K€ (525 K€ au 31/12/17).

Un client Indonésien figure en encours pour 1,4 M€ depuis début 2016. Cet encours n'est pas provisionné du fait d'un processus de réception des matériels toujours en cours.

11.2. Etat des échéances des clients et comptes rattachés

La part des créances clients et comptes rattachés s'élèvent à 2 734 K€. 1 833 K€ constitue le montant des créances à plus d'un an et 901 K€ constitue le montant des créances à 1 an au plus.

Note 12. AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

Les autres créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt. Ils intègrent les frais bancaires ainsi que les honoraires de prestataires extérieurs facturés lors de l'émission de l'emprunt.

12.1. Analyse des autres créances et comptes de régularisation

Données en K€	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Avances et acomptes versés sur commandes	371	793	389
Créances sur personnel & org. Sociaux	13	110	25
Créances fiscales (1)	1 925	3 500	2 344
Autres créances d'exploitation	623	961	267
Frais d'émission d'emprunt	55	819	667
Charges constatées d'avance	722	441	1 127
Créances brutes	3 709	6 624	4 819

(1) Le poste « Créances fiscales » comprend des créances de TVA (1 222 K€) et des crédits d'impôt recherche (623 K€) et CICE (80 K€)

Les autres créances et comptes de régularisation ne font l'objet d'aucune dépréciation.

12.2. Etat des échéances des autres créances et comptes de régularisation

Hormis les frais d'émission d'emprunt, tous les éléments de ce poste sont à moins d'un an.

Note 13. IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont déterminés selon une approche dite bilancielle, sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale. Ils sont calculés par taux d'imposition et par application de la méthode du report variable et présentés nets par entité fiscale.

Les impôts différés nets liés à des reports déficitaires sont comptabilisés en fonction de la probabilité de récupération limitée à trois années.

A la clôture des comptes, le Groupe procède à une revue de la valeur recouvrable des impôts différés actifs des entités fiscales détenant des pertes fiscales reportables.

Les bénéfices imposables futurs sont issus de documents prévisionnels fixant des scénarios d'activité et de résultats. Le Groupe revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour actualiser ses prévisions essentiellement au regard des perspectives de développement de l'activité « véhicules portuaires ATT ». Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les résultats ayant été déficitaires au cours des deux derniers exercices, le Groupe a décidé de ne pas maintenir ses impôts différés actifs.

Le changement de méthode de consolidation de la société BATTERIE MOBILE fin juin 2017 (voir note 4.1.1) a généré notamment la comptabilisation d'un écart d'évaluation sur les brevets de 12 005 K€, assorti d'un impôt différé passif de 1 993 K€. Ce montant correspond à la différence entre l'impôt différé passif lié à l'écart d'évaluation (3 553 K€) et l'impôt différé actif lié aux déficits (1 560 K€ d'impôt différé actif correspondant à 4 887 K€ de déficits) comptabilisé à due concurrence du passif d'impôt différé, la condition de compatibilité des échéances étant respectée. Au 31/12/17, des impôts différés actif ont pu être comptabilisés en sus, BATTERIE MOBILE dégageant des pertes complémentaires. L'impact sur le résultat de la baisse de l'impôt différé passif et de la hausse de l'impôt différé actif est un profit de 997 K€.

Au 30 juin 2018, la variation des impôts différés de 404 K€ correspond aux reprises des impôts différés passifs relatifs aux amortissements des écarts d'évaluation.

Les impôts différés actifs non reconnus à l'actif du bilan consolidé liés à des reports déficitaires s'élèvent à 28 047 K€ correspondant à un déficit de 100 167 K€ (26 105 K€ correspondant à un déficit de 93 233 K€ au 31/12/17). Ils ont été calculés au taux de 28% pour tenir compte du changement dans le taux d'impôt voté par la loi de finances pour 2018.

Note 14. TRESORERIE

Les dépôts de garantie retenus par les établissements bancaires dans le cadre des cessions de créances commerciales (loi Dailly) sont comptabilisés à l'actif des comptes de trésorerie jusqu'au parfait paiement de la créance cédée et leur restitution par l'établissement bancaire. Ils sont par conséquent compris dans la somme de la trésorerie disponible et des valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de titres acquis pour une durée court terme. Leur valeur d'inventaire est déterminée, s'agissant de titres cotés sur la base du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

La trésorerie est constituée des disponibilités et des valeurs mobilières de placement desquelles il faut déduire les concours bancaires courants qui figurent au passif du bilan.

14.1. Analyse de la trésorerie du bilan

Données en K€	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Valeurs mobilières de placement	62	42	62
Disponibilités	6 377	6 828	334
Disponibilités et valeurs mobilières de placement brutes	6 439	6 870	396
Dépréciations sur valeurs mobilières de placement		-	-
Valeurs mobilières de placement	62	42	62
Disponibilités	6 377	6 828	334
Disponibilités et valeurs mobilières de placement nettes	6 439	6 870	396

14.2. Analyse de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie

Données en K€	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Valeurs mobilières de placement	62	42	62
Disponibilités	6 377	6 828	334
Dettes financières à court terme (découverts bancaires)	(24)	(287)	(170)
Trésorerie nette	6 415	6 583	226

Note 15. CAPITAUX PROPRES PART GROUPE ET INTERETS MINORITAIRES

15.1. Ventilation de l'actionariat

Actionnaires identifiés	30/06/2018		31/12/2017	
	Nombre d'actions	% de capital	Nombre d'actions	% de capital
Christophe GAUSSIN (1) (2) (3)	6 975 225	4,02%	6 975 225	7,43%
Volker BERL (1)	1 453 406	0,84%	1 453 406	1,55%
Martial PERNICENI	39 730	0,02%	39 730	0,04%
Damien PERSONENI	1	0,00%	1	0,00%
Sous-total membres du Conseil d'administration	8 468 362	4,88%	8 468 362	9,02%
Actionnaires au porteur	164 472 139	94,76%	84 794 982	90,28%
Autres actionnaires nominatifs	382 967	0,22%	389 500	0,41%
Personnel - attributions actions gratuites	176 000	0,10%	176 000	0,19%
Auto détention (contrat de liquidités)	73 626	0,04%	93 045	0,10%
Totaux	173 573 094	100,00%	93 921 889	100,00%

(1) Les titres créés lors de l'augmentation de capital réalisée le 21 mai 2012 font l'objet d'un engagement de conservation.

(2) Les titres détenus par Christophe GAUSSIN sont partiellement nantis.

(3) Détention directe et indirecte via la société MILESTONE, détenue à 100%.

15.2. Evolution du capital social

Le capital social de la société GAUSSIN SA s'élève à 17 357 309 € au 30 juin 2018 divisé en 173 573 094 actions et 174 233 936 droits de vote.

15.2.1. Augmentation de capital

La société GAUSSIN SA a procédé, sur le 1er semestre 2018, à plusieurs augmentations de capital en numéraires de 5 258 K€ ainsi qu'une prime d'émission de 7 592 K€, soit une création de 52 575 684 titres. A noter également une imputation de frais d'augmentation de capital de 667 K€.

15.2.2. Emission de Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR)

Le 27/11/13, GAUSSIN SA a procédé à l'émission de 4 035 097 BSAR au prix d'émission de 0,15 € (apport en capitaux propres de 605 264 €).

Lors de l'assemblée générale des porteurs de BSAR du 15/06/17, il a été décidé :

- de modifier le prix de souscription du BSAR pour le porter à 0,45 € (au lieu de 1,35 €),
- de modifier le prix de remboursement anticipé de tout ou partie des BSAR restant en circulation pour le porter à 0,54 € (au lieu de 1,62 €).

Les nouvelles caractéristiques principales de ces BSAR sont donc les suivantes :

- Nombre de BSAR exercés en 2017 : 981
- Nombre de BSAR restant à exercer au 30/06/18 : 3 176 802 BSAR
- Prix de souscription du BSAR : 0,15 €
- Date d'expiration des BSAR : 29/11/20
- Prix de souscription de l'action : 0,45 €
- Modalités d'exercice : l'augmentation de capital résultant de l'exercice des BSAR encore en circulation sera ajustée en fonction de la nouvelle valeur nominale de l'action de 10 centimes d'euro par action.

15.2.3. Emission de Bons de Souscription d'Actions (BSA)

Le 15/06/16, GAUSSIN SA a procédé à l'émission de 29 438 593 BSA attribués gratuitement. L'attribution gratuite des bons a été effective à compter du 29/06/16.

Les caractéristiques principales de ces BSA sont les suivantes :

- Prix de souscription du BSA : 0 €
- Date d'expiration des BSA : 31/12/18 inclus
- Parité d'exercice des BSA : 8 BSA donnent le droit de souscrire à 1 action à 0,10 € de la société GAUSSIN SA

Un total de 29 438 593 BSA avaient été attribués.

Au 30 juin 2018, exercice des BSA entraînant une augmentation de capital de 11 615 € ainsi qu'une prime d'émission de 40 652 € soit une création de 116 148 titres ayant nécessité la conversion de 929 184 BSA. Il reste 28 419 929 BSA au 30 juin 2018.

15.2.4. Emission d'obligations convertibles (OC) pour 6 M€ au taux de 1% annuel

Le 21/06/17, GAUSSIN SA a signé avec Atlas Special Opportunities un contrat pour une émission réservée d'un montant total de 6 M€, perçu par la société le 29/06/17 pour 6 000 obligations convertibles en actions.

Une clause de lock up limite le nombre d'OC converties par mois à un maximum de 20 % des OC souscrites initialement, soit un maximum de 1 200 OC convertibles par mois.

Les OC sont convertibles, totalement ou partiellement, à tout moment et les actions nouvelles de la société sont libérées par voie de compensation de la créance obligataire.

Le prix de conversion des OC est égal à 92% du prix moyen pondéré des actions de la société (VWAP tel que publié par Bloomberg) le moins élevé constaté sur la période de 20 jours de bourse ayant précédé la réception, par la société, d'un bulletin de conversion des OC signé par l'investisseur.

Les OC portent intérêt à 1% capitalisés et payables à l'échéance.

Au cours de l'exercice 2017, 2 600 obligations ont été converties générant une augmentation de capital de 2,6 M€ par l'émission de 17 592 160 actions nouvelles. Au 31/12/17, il reste 3 400 obligations à convertir.

Au 30 juin 2018, les 3 400 obligations ont été converties en capital entraînant une augmentation de capital de 2 695 637 € ainsi qu'une prime d'émission de 704 363 €, soit une création de 26 956 373 titres.

15.3. Intérêts minoritaires

Données en K€	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Réserves attribuées aux minoritaires	10	(8)	(12)
Résultat des minoritaires	(1)	41	41
Intérêts des minoritaires	9	33	29

Note 16. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques et charges est constituée dès lors qu'une obligation existe à la clôture de l'exercice avec une sortie probable de ressources.

Provisions pour garanties données aux clients

Il est constitué chaque année une provision pour risque « garanties données aux clients » basée, par gamme de fabrication, sur la durée de garantie contractuelle, le chiffre d'affaires et le coût d'intervention en garantie constaté par année.

Provisions pour perte sur contrat

Une provision pour perte sur contrat est constituée à hauteur de la perte estimée sur un contrat déficitaire en-cours.

Provisions pour indemnités de départ en retraite

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux ou conventionnels à devoir au personnel font l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif du bilan pour un montant évalué selon la méthode actuarielle.

Les paramètres suivants sont retenus pour le calcul de cet engagement :

- Départ à 65 ans pour les non-cadres et 67 ans pour les cadres
- Taux de rotation : 2 %
- Taux de charges patronales : 45 %
- Taux d'actualisation : 1,45 % (inflation comprise)
- Augmentation annuelle des salaires de 1.5%

L'évolution des provisions sur l'exercice est la suivante :

Données en K€	31/12/2017	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	30/06/2018
Provisions pour litiges	2 879	-	-	2 879
Provisions pour garanties clients	70	-	-	70
Provisions pour pertes à terminaison (1)	284	-	(236)	48
Provisions pour pensions et retraites	223	9	(21)	211
Provisions pour risques fiscaux	1 591	-	-	1 591
Sous-total provisions pour risques et charges	5 047	9	(257)	4 799
Ecart d'acquisition passif	-	-	-	-
Impôts différés passif (2)	996	(403)	-	593
Provisions pour risques et charges	6 043	(395)	(257)	5 391

(1) La reprise de la provision pour pertes à terminaison est principalement liée à PSA SINGAPORE pour 231 K€ suite à la livraison des véhicules début 2018.

(2) Le passage de l'intégration proportionnelle à l'intégration globale de BATTERIE MOBILE a généré la comptabilisation d'un écart d'évaluation sur les brevets de 12 005 K€ assorti d'un impôt différé passif de 1 993 K€ (voir note 13). La variation de 403 K€ correspond à la « consommation » des impôts différés passif au fur et à mesure des amortissements des écarts d'évaluation.

Note 17. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

17.1. Analyse des emprunts et dettes financières

Données en K€	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Emprunt obligataire (1)	-	6 000	3 400
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)	1 880	15 587	13 598
Dettes financières de crédit-bail	3 123	3 755	3 445
Avance remboursable BPI (3)	6 242	2 514	4 269
Intérêts courus sur emprunts	187	1 220	1 740
Concours bancaires	24	287	170
Emprunts et dettes financières	11 456	29 363	26 621

(1) L'emprunt obligataire de 3 400 K€ a été converti en capital (voir note 15.2.4).

(2) La baisse des emprunts auprès des établissements de crédit correspond principalement au rachat d'une partie de l'emprunt AGATE ASSETS S.A. pour 11 550 K€.

(3) Encaissement de 2 048 K€ sur le 1^{er} semestre 2018 de la part de BPI dans le cadre du projet « VASCO » qui vise à développer des véhicules autonomes sans infrastructure au sol.

17.2. Echancier des dettes financières

Données en K€	Montant	Moins d'un an	Plus d'un an moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 880	201	919	760
Concours bancaires	24	24	-	-
Dettes financières de crédit-bail	3 123	680	2 442	-
Avance remboursable BPI	6 242	-	4 646	1 596
Intérêts courus sur emprunts	187	187	-	-
Total dettes financières 30/06/2018	11 456	1 093	8 007	2 356
Total dettes financières 31/12/2017	26 621	20 185	5 877	560

Note 18. DETTES D'EXPLOITATION ET COMPTES DE REGULARISATION

18.1. Analyse des dettes d'exploitation

Données en K€	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Fournisseurs et comptes rattachés	1 964	4 299	4 708
Avances et acomptes reçus sur commandes	800	449	367
Dettes sociales	1 094	1 139	1 087
Dettes fiscales	352	1 281	1 271
Autres dettes (1)	827	146	741
Produits constatés d'avance (2)	1 156	1 545	4 820
Autres dettes et comptes de régularisation	4 229	4 560	8 286
Dettes d'exploitation	6 193	8 859	12 995

- (1) Les « autres dettes » correspondent à des avoirs à établir pour 728 K€ et à des jetons de présence restant à payer pour 98 K€.
- (2) Les produits constatés d'avance comprennent essentiellement la partie du crédit d'impôt recherche de BATTERIE MOBILE qui correspond aux dépenses du CEA immobilisées mais non encore amorties pour 1 117 K€.

18.2. Echancier des dettes d'exploitation et comptes de régularisation

Toutes les dettes d'exploitation ont une échéance à moins d'un an.

Note 19. CHIFFRE D’AFFAIRES

Le chiffre d’affaires se compose de :

- Produits issus de la vente de matériels. La vente d’équipements et d’engins industriels est constatée lors du transfert de propriété ;
- Produits issus de prestations de services après-vente en accompagnement des ventes de matériels (formation, maintenance et assistance technique), constatés lorsque les services sont rendus ;
- Ventes d’études constatées lorsque les études sont remises ;
- Produits des ventes de licences de fabrication constatés lorsque la livraison de la licence est intervenue ;
- Produits issus de prestations de services en accompagnement des ventes de licences (formation et assistance technique), constatés lorsque les services sont rendus ;
- Produits issus de location de matériels, constatés lorsque les services sont rendus.

Données en K€	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Ventes de marchandises	100	261	207
Production vendue de biens	1 564	1 538	2 063
Prestations de services	59	64	53
Produits des activités annexes	19	19	34
Chiffre d'affaires France	1 742	1 882	2 357
Ventes de marchandises	0	156	156
Production vendue de biens	947	77	257
Prestations de services	4	-	253
Produits des activités annexes	0	-	4
Rabais, remises et ristournes accordés	-	(14)	(12)
Chiffre d'affaires Export	951	219	658
Chiffre d'affaires	2 693	2 101	3 015

Note 20. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le Groupe comptabilise les crédits d'impôt recherche en autres produits d'exploitation, sur la même durée que les frais de recherche et développement capitalisés et que l'amortissement des prototypes auxquels les crédits d'impôt sont rattachés.

La ventilation des autres produits d'exploitation est la suivante :

Données en K€	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Production stockée (1)	(2 532)	1 921	4 564
Production immobilisée (2)	1 153	1 072	1 700
Subvention d'exploitation	294	425	564
Reprises de provisions (3)	1 562	1 186	2 032
Transferts de charges d'exploitation	36	929	956
Autres produits d'exploitation	34	7	234
Autres produits d'exploitation	547	5 540	10 051

(1) La production stockée : la société a déstocké les ATM ainsi que les AGV vendus à PSA SINGAPORE.

(2) Production immobilisée concerne les projets suivants : projet VASCO pour 538 K€, projet hydrogène pour 324 K€ et le projet ATM/APM électriques pour 291 K€.

(3) Dont reprise de dépréciation relative aux ATM et aux AGV livrés à PSA SINGAPORE pour 898 K€.

Note 21. ACHATS CONSOMMES, AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Données en K€	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Achats de marchandises	(51)	(86)	(161)
Achats de matières premières, pièces, sous-ensembles finis	(739)	(1 920)	(3 969)
Variation des stocks et travaux en cours	176	(1 786)	(1 788)
Sous-total achats consommés	(614)	(3 792)	(5 918)
Achats d'études et prestations de services	(790)	(762)	(1 579)
Achats non stockés de matières et fournitures	(87)	(99)	(159)
Sous-total autres achats	(877)	(861)	(1 738)
Sous-traitance	(8)	(7)	(18)
Locations	(209)	(231)	(515)
Entretien	(56)	(40)	(99)
Primes d'assurances	(106)	(89)	(215)
Personnel détaché et intérimaire	(72)	(84)	(217)
Rémun. d'intermediaires et honoraires	(985)	(859)	(1 788)
Publicité, publications et relations publiques	(280)	(255)	(341)
Transport	(109)	(57)	(134)
Déplacements, missions et réceptions	(257)	(290)	(504)
Frais postaux et frais de télécommunications	(36)	(45)	(81)
Frais bancaires	(85)	(61)	(115)
Autres services extérieurs et autres charges externes	(15)	(14)	(33)
Sous-total charges externes	(2 218)	(2 032)	(4 060)
Achats consommés, autres achats et charges externes	(3 709)	(6 685)	(11 717)

Le détail de la marge opérationnelle est le suivant :

Données en K€	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Les achats consommés correspondent à la somme arithmétique des postes suivants:			
Achats de marchandises	(51)	(86)	(161)
Achats de matières premières, pièces, sous-ensembles finis	(739)	(1 920)	(3 969)
Variation des stocks et travaux en cours	176	(1 786)	(1 788)
Sous-total achats consommés	(614)	(3 792)	(5 918)
Les achats consommés sont à rapporter à l'activité produite, à savoir:			
Chiffre d'affaires réalisé	2 693	2 101	3 015
Production immobilisée	1 153	1 072	1 700
Production stockée	(2 532)	1 921	4 564
Somme de l'activité produite	1 314	5 094	9 279
L'écart entre l'activité produite et les achats consommés constitue la marge opérationnelle	700	1 302	3 361
	53%	26%	36%

Note 22. EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL

22.1. Effectifs moyens

Les effectifs moyens sont de 56 personnes pour le 1^{er} semestre 2018 (58 personnes pour l'exercice 2017).

Le détail de ces effectifs pour 2018 est le suivant :

30/06/2018					
Entités	Salariés	Mandataire	Intérimaire	Personnel extérieur	Total
Gaussin	40	1	1	1	43
Event	3	0	0	0	3
Batterie-Mobile	10	0	0	0	10
Total	53	1	1	1	56

22.2. Charges de personnel

Données en K€	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Rémunérations de personnel	(1 822)	(1 804)	(3 495)
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	(731)	(749)	(1 457)
Crédit d'impôt compétitivité emploi	23	23	49
Autres	(32)	-	-
Charges de personnel	(2 563)	(2 530)	(4 903)

Note 23. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION

Données en K€	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dot./Amt. & dép. immo. Incorporelles (1)	(1 502)	(216)	(1 720)
Dot./Amt. & dép. immo. Corporelles (2)	(1 602)	(1 281)	(2 977)
Dot./Amt. des charges à répartir	(95)	(87)	(174)
Dot. aux provisions d'exploitation	-	(111)	(271)
Dotation aux prov engagements de retraite	(9)	-	(105)
Dotations pour dép. des stocks	-	(550)	(1 532)
Dotation pour dép. des créances	(22)	(84)	(232)
Dotations aux amorts, dépréciations et provisions	(3 229)	(2 328)	(7 011)

(1) Dont 1 200 K€ lié aux amortissements des écarts d'évaluation sur les brevets.

(2) Principalement liée aux dotations aux amortissements des prototypes développés dans le cadre des projets R&D et activés en immobilisations pour 1 601 K€.

Note 24. RESULTAT FINANCIER

Données en K€	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Revenus des créances rattachées à des participations	6	52	55
Produits sur créances et VMP	0	10	20
Gains de change	2	167	-
Autres produits financiers	0	719	651
Produits financiers	9	948	726
Charges d'intérêts (1)	(322)	(708)	(1 380)
Pertes de change	(12)	(143)	(8)
Reprise nette des dotations aux provisions à caractère financier	13	-	(413)
Charges financières	(321)	(851)	(1 801)
Résultat financier	(312)	97	(1 075)

(1) Dont intérêts courus non échus sur l'emprunt AGATE non racheté de 1 450 K€ pour -136 K€.

Note 25. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Données en K€	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Produits de cession des immobilisations	-	2	-
Autres produits exceptionnels	11	-	10
Produit exceptionnel sur rachat de dettes (1)	9 044		
Produit exceptionnel sur intérêts de dettes rachetées (2)	1 117		
Reprise de provisions à caractère exceptionnel	-	166	166
Produits exceptionnels	10 172	168	176
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		(451)	(827)
Valeurs nettes comptables des actifs cédés	-	(179)	(180)
Dotations aux amortis & provisions à caractère exceptionnel (3)	(517)	(137)	(1 237)
Autres charges exceptionnelles (4)	(481)	(71)	(87)
Charges exceptionnelles	(998)	(838)	(2 331)
Résultat exceptionnel	9 174	(670)	(2 155)

(1) Produit du rachat de la dette AGATE : annulation de la dette pour 11 550 K€ en contrepartie des titres de créances ayant une valeur nette comptable de 2 506 K€ (voir notes 8 et 17).

(2) Extourne des intérêts courus non échus sur l'emprunt AGATE pour 1 733 K€ et annulation des intérêts à recevoir sur les titres de créances AGATE annulés en contrepartie du rachat de la dette pour -616 K€.

(3) Dont 517 K€ de dotation complémentaire liée à l'emprunt annulé (voir note 1.2).

(4) Dont intérêts demandés par AGATE selon l'accord signé en 2018 pour -124 K€.

Note 26. IMPOT SUR LES RESULTATS

26.1. Ventilation de l'impôt sur les résultats

Données en K€	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Impôts différés	403	-	997
Impôts exigibles	-	-	10
Impôts sur les résultats	403	-	1 007

Note 27. RESULTAT DE BASE ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires du groupe, soit 2 659 K€, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat de base par action s'établit ainsi à 0,02 €.

Le résultat net dilué par action est calculé en prenant en compte l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Le résultat dilué par action est réputé égal au résultat de base par action est également de 0,02 €.

Note 28. INFORMATION SECTORIELLE

La société intervient sur deux secteurs différents et dénommés « MTO » et « PORTUAIRE ».

L'activité MTO (Make to Order) correspond à une activité liée à la conception et à la fabrication de machine pour le transport de charges lourdes (+ 500 tonnes), selon les spécifications techniques demandées par le client.

L'activité PORTUAIRE correspond à la conception et à la fabrication en semi-série de matériel utilisé par les exploitants portuaires pour le transport horizontal et le stockage des containers.

Données en K€	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017	Variation 30/06/2018	
				En K€	En %
Chiffre d'affaires	2 693	2 101	3 015	592	28%
Dont équipements à la demande MTO	1 730	1 767	2 406	(37)	-2%
Dont équipements PORTUAIRES (ATT)	963	269	536	694	258%
Autres	-	65	73	(65)	-100%

Note 29. REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Cette information n'est pas fournie car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Note 30. ENTREPRISES LIEES

Au cours du 1^{er} semestre 2018, aucune livraison ou prestation n'a été conclue avec la société METALLIANCE.

Relations avec MILESTONE Factory (société détenue à 100% par Christophe GAUSSIN) :

Les prestations facturées par MILESTONE Factory impactent les comptes consolidés 2018 à hauteur de 511 K€ (301 K€ pris en charge par Batterie Mobile et 210 K€ pris en charge par GAUSSIN).

Jusqu'en 2016, MILESTONE bénéficiait d'une avance de trésorerie en compte courant de 182 K€. Suite à la signature d'une nouvelle convention, les avances en trésorerie ont été supprimées et la société MILESTONE facture dorénavant ses prestations aux frais réels augmentés d'un cost plus.

Note 31. ENGAGEMENTS HORS BILAN

31.1. Engagements donnés

Prêt de 1 035 K€ et Prêt de 205 K€ garantis par :

- Inscription de privilège de prêteur de deniers : 1.067 K€
 - Inscription d'hypothèque conventionnelle : 174 K€
 - Délégation de loyer : 927 K€
 - Hypothèque : 246 K€
- Subrogé dans le bénéfice de privilège de prêteur de deniers : BNP Paribas
Bénéficiaire de l'hypothèque du bien : BNP Paribas
Date d'effet de péremption : 23 décembre 2021

Prêt de 650 K€ garanti par inscription de privilège de prêteur de deniers : 747 K€

Subrogé dans le bénéfice de privilège de prêteur de deniers : Crédit Lyonnais
Date d'effet de péremption : 4 mars 2019

Prêt de 1 083 K€ garanti par :

- Inscription de privilège de prêteur de deniers : 807 K€
 - Inscription d'hypothèque conventionnelle : 276 K€
 - Délégation de loyer : 1 083 K€
- Subrogé dans le bénéfice de privilège de prêteur de deniers : CIC Est
Bénéficiaire de l'hypothèque du bien : CIC Est
Date d'effet de péremption : 10 novembre 2018

Prêt de 1 450 K€ garanti par :

- Nantissement des brevets détenus par EVENT au profit d'AGATE ASSETS S.A.
 - Nantissement du compte de titres financiers d'EVENT ainsi que du compte espèce d'EVENT affecté au versement des dividendes et aux intérêts afférents aux titres financiers au profit d'AGATE ASSETS SA.
- Date d'effet de péremption : Au remboursement intégral du principal et des intérêts au plus tard en avril 2021.

Garanties affectées à un engagement :

- Lettre de participation en risque : 1 000 K€
- Nantissement DAT : 47 KUSD
- Nantissement DAT : 20 K€
- Lettre de participation en risque : 402 KUSD
- Avals et cautions divers BNP : 167 K€

Nantissement de 3 234 000 actions LEADERLEASE détenues par GAUSSIN SA au profit de la société MONTE MALO EQUIPEMENTS GAUSSIN SA est solidaire de BATTERIE MOBILE pour le remboursement de l'aide à l'innovation accordée par la BPI pour financer le projet TECSUP développé avec le CEA. L'aide reçue par BATTERIE MOBILE au 30/06/18 s'élève à 1 680 K€ remboursable sur 8 ans.

La société BATTERIE MOBILE a bénéficié de la part du CEA d'un abandon de créance avec retour à meilleure fortune de 4 196 K€. Le groupe procède au remboursement du montant de l'abandon consenti à concurrence de 15% du montant de l'EBIT positif pour chaque exercice clos entre le 31/12/15 jusqu'au 31/12/22.

Le 29/06/15, la société LEADERLEASE a conclu un contrat de location longue durée d'accessoires de matériel portuaire avec la société MONTE MALO pour la location de 20 POWER PACKS FULL ELEC et de 5 CHARGEURS. Ce contrat a pris effet le

01/08/15 pour une durée de 7 ans. Le montant des loyers restants à courir s'élève à 3 773 K€.

31.2. Engagements reçus

- Caution bancaire de la BNP : 214 K€,
- Caution bancaire de la CIC : 20 KUSD + 2,4 K€.

Note 32. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement post clôture à mentionner.